

Compte rendu du conseil d'école du vendredi 9 juin 2017.

Le conseil d'école est présidé par Mme GUEROUT.

Étaient présents :

- Mmes Mismacque, Guérout, Mr Dulong professeurs des écoles
- Mme Fournier, Mr Crépin, Mr Bailly, Maires
- Mme Hérel, Présidente du SIRS
- Mmes Deruy, Lebas, Bailly, Mr Poissonnier, représentants des parents d'élèves
- Mme Bénard Emilie

Étaient excusés :

- Mme Feutry professeur des écoles
- Mme Marino représentante des parents d'élèves

La séance débute à 19h00 à Hautbos.

Ordre du jour :

1- Effectifs et répartition provisoire pour la rentrée 2017

- St Maur : Mme Feutry : 10 PS + 10MS = 20
- Hautbos : Mme Mismacque :9GS +12 CP =21
- Hautbos : Mme Guérout : 18 CE1
- Thérines : Mr Dulong : 9 CE2+3CM1+13 CM2=25

2-Liste des fournitures scolaires

-Chaque enseignant propose sa liste de fournitures scolaires. Les listes ont été acceptées par le conseil d'école. Chaque parent sera destinataire de la liste de fournitures via le cahier de liaison. De plus, les listes de fournitures scolaires seront affichées dans les cadres des écoles.

Madame Herel propose de mettre à disposition des parents les listes de fournitures scolaires en format PDF sur le site internet de la commune de Thérines.

3-Dotation des classes en tablettes

-La Mairie de St Maur a offert à la classe de St Maur 4 tablettes.

-Le SIRS a décidé de doter toutes les classes de tablettes. 14 tablettes ont été achetées par le SIRS.

Les élèves de l'école de Hautbos disposeront de 8 tablettes et les élèves de Thérines en disposeront de 6. Les enseignants remercient le SIRS pour cet achat. En outre, le jeudi 8 juin après-midi, les enseignants ont bénéficié d'une prise en main des tablettes. Les enseignants bénéficieront également d'une assistance téléphonique et de conseils si besoin. Le moteur de recherche Qwant a été installé sur les tablettes dans le but de permettre aux élèves de surfer sur le web en toute sécurité en empêchant l'accès à des pages web susceptibles de fournir du contenu inapproprié ou des termes indésirables.

Lors de l'après midi consacrée à la prise en main des tablettes les enseignants avaient fait remarquer l'absence d'écouteurs et avaient fait part de leur désir d'en disposer. Madame Hérel pense que cet achat supplémentaire pourrait être envisageable . Cela dépendra de la subvention accordée par le Conseil Départemental.

- L'investissement pour ces tablettes s'élève à 4354 euros . La subvention du Conseil Départemental serait de 3600 euros.

4-Sorties scolaires

-Challenge athlétisme le mardi 20 juin pour les classes de Mr Dulong et Mme Guéroul.

-Sortie de fin d'année : les 4 classes du regroupement se rendront au Tréport le vendredi 16 juin 2017. Au programme, avec trois intervenants du CPIE, pêche à pied avec étude de la faune et flore le matin, l'après-midi : visite du phare, de la poissonnerie, étude du paysage pour les plus grands.

-La classe de maternelle inscrite à l'USEP rencontrera les écoles maternelles de Gaudechart et Marseille en Beauvaisis pour une rencontre sportive le 20 juin.

Malheureusement la sortie prévue le 6 juin pour l'école de Hautbos (Challenge Tennis) fut annulée en raison des conditions météorologiques.

5-Bilan de TAP

-Au mois de mai 2017 ,Mme Hérel a fait passer un questionnaire dans tous les cahiers afin de connaître l'avis des parents sur le TAP, les horaires, la fatigue des élèves . Clair et concis, ce questionnaire contenait en tout 8 questions.

Madame Bénard présente un Powerpoint détaillant les réponses données à ce questionnaire.

- 77% des personnes destinataires de ce questionnaire y ont répondu.

La première chose que l'on remarque est que la majorité des élèves du RPI ne participe pas aux TAP. (60 %)

Concernant les 40 % des élèves qui participent aux TAP, 26,09 % participent de manière régulière et 13,04 de manière occasionnelle.

Madame Herel fait remarquer que le TAP coûte 8000 euros par an au SIRS qu'il concerne 100 % des élèves ou 40 %...

Il ressort des résultats de ce questionnaire que si les parents emmènent leurs enfants aux TAP c'est le plus souvent en raison de contraintes professionnelles ou personnelles plutôt qu'en raison des activités qui sont proposées .

Les résultats montrent que les élèves participants au TAP sont plutôt heureux d'y aller. Les résultats sont plus mitigés pour les élèves de cycle 3.

La majorité des parents trouve les enfants plus fatigués depuis la mise en places des TAP et trouve que l'adéquation du TAP avec les horaires des écoles n'est pas adaptée.

Enfin une très large majorité (91%) des parents d'élèves souhaiterait un rétablissement de la semaine de 4 jours.

Madame Hérel annonce que le Powerpoint visionné lors du conseil d'école sera mis en ligne sur le site internet de la commune de Thérines et pourra donc être consulté par les parents d'élèves.

Un vote est effectué lors du Conseil d'école et les votants doivent répondre à cette question :

Souhaitez vous le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2017 ?

Sur 10 votants, 10 votent pour le retour à la semaine de 4 jours . Unanimité donc.

6-Kermesse

-Elle aura lieu le samedi 1er juillet 2017 à la salle des fêtes de ST Maur.

Le début du spectacle est prévu à 14h.

Une question est posée concernant la participation ou non des élèves de l'école maternelle de Saint Maur à la kermesse leur enseignante titulaire étant en arrêt maladie et ne pouvant donc pas continuer le travail débuté avec ses élèves. Les enseignants pensent qu'il serait éventuellement possible quelque soit la personne remplaçant l'enseignante absente de préparer un ou deux chants et de présenter ces chants le jour de la kermesse.

-Concernant la tenue des stands et l'organisation de cette kermesse,un mot sera transmis dans les cahiers récapitulants les tâches de chacun.

7-Questions diverses

Pas de question.

La séance est levée à 21h00

signature du secrétaire de séance
Mme Mismacque Audrey

La Directrice de Hautbos
Mme Guérout